

LES SECTIONS INTERNATIONALES A NANTERRE

Présentation générale des SI

1- Profil des élèves

A NANTERRE, du CP au CM2 pour l'arabe et en CP et en CE2 pour la SI anglais britannique, les sections internationales offrent un parcours linguistique aux enfants des :

- Familles étrangères : en élémentaire, les enfants doivent posséder un niveau en français leur permettant de suivre les apprentissages de leur classe d'âge.
- Familles binationales : l'enfant a un de ses deux parents ressortissants d'un pays dont la langue souhaitée est parlée.
- Familles françaises : - revenues d'expatriation
 - dont les enfants disposent des compétences linguistiques nécessaires cf. échelle du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) voir fin de plaquette
 - Niveau attendu en début de CP → à l'oral : niveau A2
 - fin de CM2 → à l'oral : B1 et à l'écrit : A2

2- Organisation de l'enseignement

Les élèves bénéficient de **trois heures** dans la langue de la section inscrites dans les 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Ils sont scolarisés à plein temps dans l'école accueillant la section internationale, sous réserve de l'accord d'une dérogation par la mairie de la commune de résidence de l'enfant et sont répartis dans toutes les classes de l'école. Ces trois heures d'enseignement se déclinent idéalement en 4 séances hebdomadaires de 45 minutes chacune ou si cela n'est pas possible en trois séances d'une heure.

3- Objectifs d'apprentissage

Dispositif bilingue et biculturel, les sections internationales ont pour originalité d'intégrer, au sein du système français, un enseignement relevant non seulement de la langue, mais aussi des méthodes pédagogiques du pays partenaire.

Les domaines disciplinaires choisis sont :

- cycle 2 : littérature, musique, questionner le monde
- cycle 3 : littérature, musique, histoire-géographie

Un travail de concertation est mené entre le professeur de SI et les autres enseignants de l'école. Il permet de faire rayonner la SI au sein de l'école.

Une concertation est souhaitée avec les professeurs de SI des collèges accueillant une section internationale afin de favoriser la continuité du parcours de l'élève.

Les progrès des élèves sont évalués et consignés dans le carnet de suivi en école maternelle et dans le livret scolaire unique pour l'école élémentaire.

Recrutement des sections internationales

1-II se déroule en cinq phases :

1^{ère} vague

- a) De novembre à mi-décembre, envoi, par mail, des dossiers de candidature des enfants par les familles sidesecolesdu92@ac-versailles.fr
- b) Janvier : Etude des dossiers et envoi des convocations aux entretiens pour les élèves admissibles
- c) De début février à début avril, les entretiens menés avec les candidats admissibles et leurs parents permettent d'évaluer :
 - la motivation des parents et des enfants
 - le niveau de langue des élèves
- d) mi-avril : commission départementale présidée par Monsieur le directeur académique qui prononce ou non l'intégration des enfants admissibles en section internationale.
- e) A partir du 4 juin 2026, communication des décisions aux familles.

2^{ème} vague

Elle est réservée aux expatriés et non Franciliens informés de leur retour en France ou de leur emménagement en région parisienne après le 15 décembre 2025.

30 avril 2026 : date limite de dépôt des dossiers

A partir du 4 juin 2026 : communication des décisions d'admission des élèves en SI de Monsieur le Directeur académique par madame l'inspectrice de l'Education nationale, mission départementale sections internationales, après étude des dossiers.

2- Il se reproduit en fin de CM2 pour l'accès aux sections internationales du collège

Remarques

1- L'interruption du parcours à la demande d'une famille ne peut être prononcée que par Madame l'inspectrice de l'Education nationale, mission départementale sections internationales, après étude du dossier de l'enfant, constitué conjointement par les parents, le directeur ou la directrice de l'école, les enseignants de SI et de la classe.

2- A la fin du cycle 2 (CE2), les grilles d'évaluation seront étudiées pour envisager ou non la poursuite du parcours des élèves en cycle 3.

IMPLANTATION DES SECTIONS INTERNATIONALES A NANTERRE

LANGUES	ELEMENTAIRE	COLLEGE
Anglais britannique	Maxime Gorki	Paul Éluard
Arabe	Yvonne Kerzrého	XXX

Informations et dossiers à télécharger à l'adresse suivante : <https://www.ac-versailles.fr/si92>

Pour tout renseignement sur les sections internationales du **1^{er} degré de Nanterre**, merci d'écrire **UNIQUEMENT** à l'adresse suivante : sidesecolesdu92@ac-versailles.fr

COMPETENCES LINGUISTIQUES ATTENDUES

CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES

ECOLE ELEMENTAIRE	
NIVEAU B1 A L'ORAL EN FIN DE CM2	
CYCLE 2 (CP, CE1, CE2)	CYCLE 3 (CM1, CM2)
<p>-Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et qu'il s'agit de choses familières. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.</p> <p>-Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.</p>	<p>-Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et qu'il s'agit de choses familières. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.</p> <p>-Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.</p> <p>-Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.</p>
NIVEAU A2 A L'ECRIT EN FIN DE CM2	
CYCLE 2 (CP, CE1, CE2)	CYCLE 3 (CM1, CM2)
<p>-Peut lire des textes courts simples.</p> <p>-Peut écrire une courte carte postale et peut porter des détails personnels dans un questionnaire.</p>	<p>-Peut lire des textes courts simples.</p> <p>-Peut trouver une information particulière prévisible dans différents documents. Peut comprendre des lettres personnelles courtes et simples.</p> <p>-Peut écrire des notes et messages simples et courts.</p> <p>-Peut écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.</p>

Remarque :

L'enfant doit bénéficier **d'une exposition régulière et authentique** à la langue étudiée en SI hors des trois heures d'enseignement hebdomadaire.

- La langue et la culture doivent faire partie intégrante de son cadre de vie.
- Les familles s'engagent à parler la langue étudiée en SI régulièrement dans le cadre familial et à contribuer à partager la culture du pays de la langue apprise.
- L'élève doit donc le plus souvent possible **participer à des échanges** avec les membres de son entourage dans la langue cible lors de situations authentiques d'énonciation.

Regarder des dessins animés, « connaître » la comptine numérique, fredonner quelques chansons, entendre et répéter quelques consignes non évolutives dans la langue cible ne permet pas de suivre un enseignement en SI.